N° 16-002-X au catalogue

EnviroStats

Hiver 2008 Vol. 2, n° 4

Dans ce numéro :

Page

Émissions de gaz à effet de serre — une perspective sur les ménages canadiens : Les ménages contribuent aux émissions de gaz à effet de serre (GES) au Canada à la fois directement et indirectement. Les émissions directes découlent de l'utilisation de moteurs à essence et de combustibles de chauffage, tandis que les émissions indirectes résultent de la production de biens et services achetés par les ménages. Ensemble, les émissions directes et indirectes des ménages ont représenté presque la moitié de toutes les émissions de GES du Canada en 2004. Cet article examine les émissions directes et indirectes de GES de 1990 à 2004. 3

L'adoption d'habitudes écologiques par la population canadienne : Cette étude porte sur six habitudes écologiques des ménages, soit l'usage de toilettes à faible débit, l'usage de pommes de douche à faible débit, l'usage d'ampoules fluorescentes compactes (AFC), le recyclage, le compostage et la réduction de la température. En 2006, près de la moitié des ménages canadiens ont été très actifs pour l'ensemble des habitudes écologiques. 8

Profil géographique de la production de fumier de bétail au Canada, 2006 : Le présent article trace le profil de la production de fumier au Canada et cartographie cette production par sous-sous-bassin de drainage pour 2006. La production totale de fumier a augmenté de 16 % de 1981 à 2006. 13

Consommation d'eau par les ménages et services d'assainissement : Cet article offre des données sur la conservation de l'eau et l'entretien des fosses septiques tirées de l'Enquête de 2006 sur les ménages et l'environnement. On y compare les pratiques de conservation des ménages qui utilisent les services d'eau publics et privés pour constater que la majorité des ménages ont utilisé des pratiques de conservation de l'eau. 18

Ampoules décoratives éconergétiques : Le présent article fournit des données sur l'utilisation des ampoules décoratives à diodes électroluminescentes (DEL) à partir des données de l'Enquête de 2007 sur les ménages et l'environnement. L'Enquête a permis de constater que près de 30 % des ménages canadiens ont utilisé ce genre d'ampoules en 2007. 20

Indicateurs de développement durable et de l'environnement : Les données dans ces tableaux seront mises à jour chaque trimestre pour assurer que les lecteurs ont accès aux plus récentes statistiques environnementales. 22

Mises à jour : Informez-vous des communiqués récents et à venir ainsi que des nouvelles activités dans le domaine de la statistique de l'environnement et du développement durable. 26

Indicateurs les plus récents

Population 2006 à 2007 variation en pourcentage	1,0 %	Particules ($P_{2,5}$) 2000 à 2005	Aucune tendance significative
Produit intérieur brut Août 2008 variation en pourcentage	-0,3 %	Ozone troposphérique 1990 à 2005 variation médiane annuelle, en pourcentage	0,8 %
Émissions de gaz à effet de serre 2005 à 2006 variation en pourcentage	-1,9 %	Richesse naturelle 2006 à 2007 variation en pourcentage	8,3 %

Message aux lecteurs :

Voici le 6e numéro d'*EnviroStats*. Nous aimerions avoir vos commentaires.

- Qu'est-ce qui vous plaît dans cette publication?
- Quelle partie de la publication vous est le plus utile?
- Qu'est-ce que nous devrions ajouter?

Veuillez transmettre vos commentaires à : environ@statcan.gc.ca

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

EnviroStats

Hiver 2008 Vol. 2, n° 4

EnviroStats est produit sous la direction de Robert Smith, directeur de la Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Rédacteur en chef

Michael Bordt

Rédactrice

Jennie Wang

Remerciements

Tracey Bushnik, Carolyn Cahill, Monique Deschambault, Gordon Dewis, Erik Dorff, Giuseppe Filoso, John Flanders, Wilson Freeman, Ziad Ghanem, Paula Gherasim, Will Gibbons, Laurie Jong, Serge Legault, Afshin Matin, Luc Moquin, North Bay-Mattawa Conservation Authority, Rowena Orok, Marie-Ève Poirier, Michelle Tait, Doug Trant et Michael Wright.

EnviroStats :

Décembre 2008

Nº 16-002-X au catalogue

ISSN 1913-4339

Périodicité : trimestrielle

Ottawa

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 16-002-X).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Renseignements pour accéder ou commander le produit

Le produit n° 16-002-X au catalogue de Statistique Canada est disponible gratuitement sous format électronique. Pour en obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique Publications.

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visitez notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostat@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunication pour les malentendants	1-800-363-7629
Telécopieur	1-877-287-4369
Renseignements concernant le Programme des services de dépôts	1-800-635-7943
Télécopieur pour le Programme des services de dépôts	1-800-565-7757

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Demande d'abonnement

Pour être avisé de la parution de cette publication et des autres publications connexes, veuillez vous inscrire au *Quotidien* par sujet (Environnement), http://www.statcan.gc.ca/dai-quo/sub-abo-fra.htm.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.gc.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Émissions de gaz à effet de serre — une perspective sur les ménages canadiens

Alison Clark Milito et Gabriel Gagnon, Division des comptes et de la statistique de l'environnement

Les ménages contribuent de deux façons aux émissions de gaz à effet de serre (GES) au Canada. Les émissions directes provenant de la consommation de carburants et de combustibles de chauffage comptent pour près du tiers des émissions des ménages, alors que les émissions indirectes attribuables à la production des biens et services consommés par les ménages représentent le reste (voir les définitions dans l'encadré). Les deux types d'émissions, à savoir directes et indirectes, présentent une image plus complète des émissions de GES associées aux activités des ménages.

Ensemble, les émissions directes et indirectes des ménages ont représenté 46 % de toutes les émissions de GES du Canada en 2004[1]. Globalement, ces émissions ont augmenté de 13 % entre 1990 et 2004, passant de 285 884 kilotonnes

Ce que vous devriez savoir au sujet de la présente étude

Les données utilisées pour cet article proviennent des Comptes des flux de matières et d'énergie (CFME) de Statistique Canada, qui intègrent les données environnementales aux données économiques du Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC). Le SCNC est la source de quelques-uns des plus importants indicateurs de l'activité économique établis par Statistique Canada, notamment celui sur le produit intérieur brut (PIB). Le SCNC se compose entre autres des comptes d'entrées-sorties (ES) qui servent à calculer des statistiques fort détaillées sur la production et la consommation pour 303 branches d'activité, 719 biens et services et 170 catégories de la demande finale.

Les CFME se conforment au cadre de comptabilité des ES et ont pour but de surveiller l'utilisation de l'énergie et la production des émissions par branche d'activité et par secteur de la demande finale. Le couplage entre les flux se fait par la classification type des branches d'activité et des produits des tableaux d'ES. Ce couplage permet d'analyser l'interdépendance entre l'activité économique et les émissions de gaz à effet de serre (GES). Le présent article analyse les émissions de GES qui font partie des CFME. Les émissions totales de GES dans les comptes ont augmenté de 24 % entre 1990 et 2004, passant de 571 076 kilotonnes (kt) à 706 660 kt.

Les lecteurs remarqueront que les estimations d'émissions précisées dans ce document diffèrent des totaux figurant dans la présentation officielle d'Environnement Canada à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Ce fait est attribuable aux ajustements qui doivent être apportés à la sectorialisation et aux définitions du *Rapport d'inventaire national* afin d'assurer la conformité avec les exigences du SCNC.

Par ailleurs, les comptes utilisés dans le cadre de la présente analyse ne comprennent que les trois principaux GES, à savoir le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux, et ils ne comprennent pas les émissions causées par la décomposition ou l'incinération de déchets. Le total des émissions de GES rapporté dans le *Rapport d'inventaire national* d'Environnement Canada a augmenté de 25,4 % entre 1990 et 2004, passant de 592 000 kt à 743 000 kt.

Les coefficients d'émission d'Environnement Canada sont appliqués aux données du compte d'utilisation d'énergie de Statistique Canada, qui s'appuient également sur les cadres des branches d'activité et des produits du SCNC. Les données sur l'utilisation de l'énergie proviennent principalement de l'Enquête sur la consommation industrielle d'énergie de Statistique Canada, d'enquêtes sur le transport, du *Bulletin sur la disponibilité et l'écoulement d'énergie au Canada* et du Recensement des mines effectué par Ressources naturelles Canada. D'autres estimations des émissions qui ne sont pas liées à la consommation de combustibles fossiles sont tirées directement de l'inventaire des GES d'Environnement Canada et appliquées aux industries appropriées dans le Système de comptabilité nationale. Le chapitre 4 de la publication *Concepts, sources et méthodes du Système des comptes de l'environnement et des ressources du Canada* (16-505-G, gratuit), décrit en détail le cadre conceptuel, les sources de données et les méthodes empiriques utilisés dans cette étude.

Définitions :

Les émissions directes des ménages sont les gaz à effet de serre émis lorsque les gens conduisent leurs véhicules à des fins privées et qu'ils chauffent leur maison à l'aide de combustibles fossiles.

Les émissions indirectes des ménages sont les gaz à effet de serre que les industries émettent pour produire les biens et services que les gens achètent pour leur consommation.

L'intensité des émissions des ménages correspond à la somme totale des émissions directes et indirectes des ménages divisée par les dépenses totales (dépenses personnelles) en dollars des ménages.

1. Le reste des émissions totales, soit 54 %, provenait de la production industrielle pour répondre à la demande en biens et services d'autres consommateurs (les exportations aux pays étrangers par exemple) et des émissions rattachées aux activités gouvernementales.

Graphique 1
Les émissions par habitant demeurent stables malgré une efficacité accrue

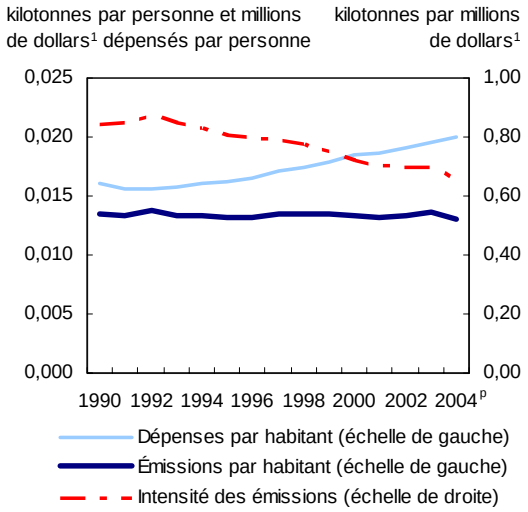

1. Dollars enchaînés (1997).
Note(s) :
Ces mesures de l'intensité comprennent une estimation des émissions de gaz à effet de serre provenant de sociétés étrangères attribuables à la production de biens importés achetés par les ménages canadiens. Cette procédure vise à assurer une cohérence avec le montant total des dépenses des ménages qui a servi au calcul. Les émissions produites à l'étranger pour satisfaire la demande de biens importés ont été évaluées selon l'hypothèse que la technologie utilisée pour produire des biens importés est à l'origine des mêmes émissions par unité produite qu'au Canada.
Source(s) :
Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Comptes des flux de matières et d'énergie, 2008.

(kt) à 321 727 kt.

Entre 1990 et 2004, l'intensité des émissions de GES des ménages a diminué de 22 % (graphique 1). Cette situation a été partiellement attribuable à une production plus efficace des biens et services par les industries ainsi qu'aux améliorations apportées à l'efficacité énergétique des habitations. Cependant, les dépenses par personne ont progressé de 25 % pendant la même période. Cette augmentation des dépenses a fait croître de 10 % les émissions indirectes de GES des ménages. Conjuguée à la hausse de 16 % des émissions directes des ménages, cette croissance a neutralisé la plus grande partie des gains d'efficience. Tous ces effets combinés n'ont à peu près pas fait varier les émissions par habitant entre 1990 et 2004.

Graphique 2
Les ventes de camions neufs en hausse de 74 % depuis 1990

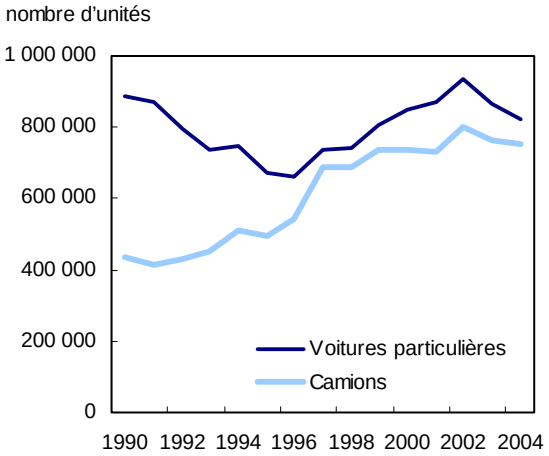

Source(s) :
Statistique Canada, tableau CANSIM 079-0003, site consulté le 26 septembre 2008.

Quelles sont les émissions directes des ménages canadiens?

Environ le tiers de toutes les émissions des ménages proviennent de la consommation de carburants et de combustibles domestiques.

Les émissions des ménages attribuables à la consommation de carburants ont augmenté de 29 % entre 1990 et 2004, passant de 55 770 kt à 71 873 kt, tandis que les émissions provenant des combustibles domestiques sont demeurées relativement stables.

La consommation de carburants est la plus importante source d'émissions directes attribuables aux ménages. L'augmentation des émissions associées aux carburants a dépassé pendant cette période la croissance de 16 % de la population, traduisant ainsi la popularité accrue des gros véhicules automobiles plus énergivores. Les ventes de camions[2] ont progressé de 74 % entre 1990 et 2004 (graphique 2).

Le gaz naturel et le mazout de chauffage ont représenté 58 % de l'énergie consommée dans les logements canadiens en 2004, figurant pour 99 % des émissions attribuables à l'utilisation des

2. Comprennent les camions légers, les fourgonnettes et les véhicules utilitaires sport.

Graphique 3
Les émissions canadiennes par habitant de GES issues des combustibles domestiques figurent au 3e rang des pays du G8, 2005

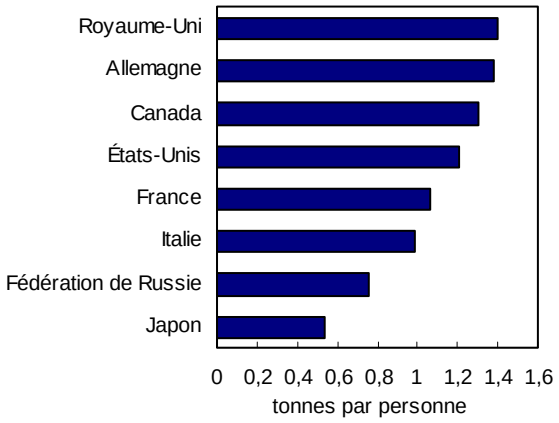

Note(s) :
Comprend seulement les émissions directes de gaz à effet de serre provenant de la consommation de combustibles dans les maisons.
Source(s) :
Organisation des Nations Unies, 2008, *GHG Data from UNFCCC*, http://unfccc.int/ghg_data/ghg_data_unfccc/items/4146.php (site consulté le 26 septembre 2008).
Organisation des Nations Unies, 2008, *World Population Prospects Population Database: The 2006 Revision*, http://esa.un.org/unpp/ (site consulté le 26 septembre 2008).

Graphique 4
La substitution du mazout de chauffage vers le gaz naturel a aidé à stabiliser les émissions associées à la consommation de carburant à domicile

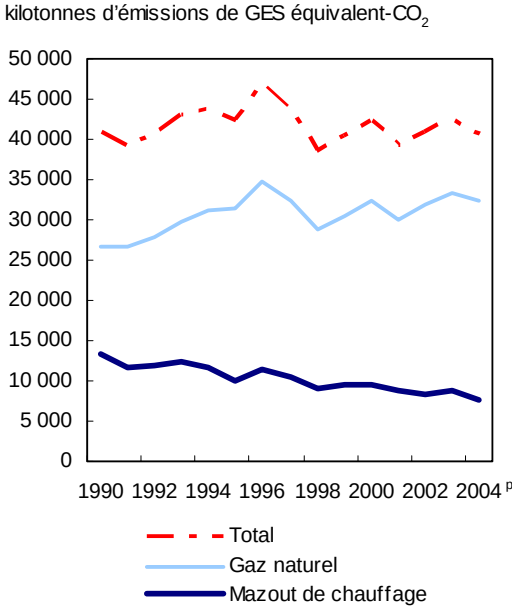

Source(s) :
Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Comptes des flux de matières et d'énergie, 2008.

combustibles domestiques[3]. Selon les plus récentes comparaisons internationales, le Canada se classe troisième des pays du G8, tout juste derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne, pour ce qui est des émissions directes de GES résidentielles par habitant (graphique 3).

Entre 1990 et 2004, les émissions attribuables à la consommation de gaz naturel ont progressé de 22 %, tandis que celles découlant de la consommation de mazout de chauffage ont diminué de 43 % (graphique 4). En 2004, les émissions provenant de l'utilisation des combustibles domestiques ont été de 1 % inférieures à celles de 1990 malgré une augmentation de 10 % de la consommation totale de combustibles pendant la même période. La conversion à des appareils de chauffage et de refroidissement plus éconergétiques de même que le remplacement du mazout par du gaz naturel, dont l'émission de carbones est moins intensive[4], expliquent la stabilité relative des émissions attribuables à la consommation de combustibles par les ménages.

À combien s'élèvent au total les émissions indirectes liées à nos achats?

Près des deux tiers de toutes les émissions de GES des ménages proviennent de la production industrielle des biens et services qu'achètent les ménages (tableau 1). Les GES émis au pays pour répondre à la demande de biens et services des ménages ont augmenté de 11 % entre 1990 et 2004, passant de 189 168 kt à 209 249 kt (graphique 5).

3. L'électricité représente la tranche restante (42 %) de l'énergie totale consommée dans les maisons, mais sa consommation ne produit pas directement d'émissions de gaz à effet de serre. Voir : Statistique Canada, tableau CANSIM 153-0032, site consulté le 25 septembre 2008.

4. Le mazout de chauffage produit 47 % de dioxyde de carbone de plus par unité d'énergie (73,11 tonnes/terajoule) que le gaz naturel (49,68 tonnes/terajoules) lorsqu'il est brûlé. Voir : A.P. Jaques, 1992, *Estimations des émissions de gaz provoquant l'effet de serre au Canada en 1990*, Environnement Canada.

Graphique 5
Les deux tiers des émissions de gaz à effet de serre des ménages proviennent des achats de biens et services

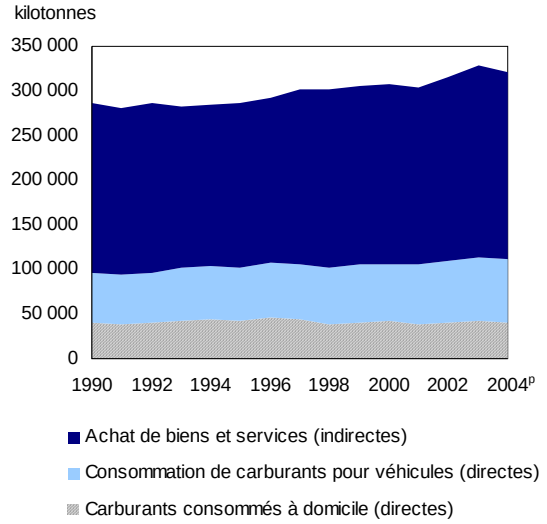

Source(s) :
Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Comptes des flux de matières et d'énergie, 2008.

En 2004, 66 % de toutes les émissions indirectes des ménages étaient associées à la production de biens (137 074 kt), le reste s'expliquant par la production des services (72 174 kt). Cette proportion était de 72 % pour les biens et de 28 % pour les services en 1990.

Les biens et services de consommation qui ont donné lieu aux plus fortes émissions indirectes de GES en 2004 ont été l'électricité, les aliments et boissons non alcoolisées, les repas pris au restaurant et les hôtels, de même que les carburants et les lubrifiants. Ces quatre catégories ont représenté 54 % de toutes les émissions indirectes des ménages. Par contre, elles ont figuré pour tout juste 21 % de toutes les dépenses des ménages (tableau 2).

Achats d'électricité

L'électricité représente 42 % de toute l'énergie consommée dans les maisons, mais il n'y a pas émission directe de GES chaque fois qu'un ménage allume une lumière. Cependant, il y a émission de GES lorsque l'électricité est produite à partir de combustibles fossiles. Environ le quart de l'électricité au Canada est produite à l'aide de combustibles fossiles[5], comme le charbon et le gaz naturel. L'industrie de l'électricité est le principal émetteur de gaz à effet de serre au Canada.

La consommation d'électricité a donné lieu aux plus fortes émissions indirectes de la part des ménages en 2004, même si elle représentait une fraction modeste (2 %) de toutes les dépenses des ménages. Cette situation est attribuable aux émissions élevées associées à la production de l'électricité.

Achats d'aliments et de boissons non alcoolisées

Les achats d'aliments et de boissons non alcoolisées par les ménages constituent la deuxième source indirecte de gaz à effet de serre. Cette situation traduit bien l'importance des aliments et des boissons non alcoolisées dans les dépenses globales des ménages (9 % en 2004) et la relation entre ces biens et l'industrie agricole, l'un des secteurs économiques dégageant les plus fortes intensités de GES.

Services de restauration et d'hébergement

Les dépenses personnelles dans les restaurants et les hôtels représentent la troisième source d'émissions indirectes. Même si l'intensité des émissions associée aux domaines de la restauration et de l'hébergement n'est pas très élevée (0,317 kt/millions de dollars), l'importance de cette catégorie demeure élevée en raison des fortes dépenses que lui consacrent les ménages (50 milliards de dollars en 2004). Les émissions de GES rattachées à l'utilisation des services de restauration et d'hébergement sont principalement liées à la production des aliments et de l'électricité, facteurs nécessaires afin de générer ces services.

5. Statistique Canada, tableau CANSIM 127-0001, site consulté le 24 septembre 2008.

Achats de carburants et de lubrifiants pour véhicules

Les émissions libérées pendant la production de carburants et de lubrifiants destinés à répondre à la demande des ménages correspondent presque à celles qui découlent des dépenses dans les restaurants et les hôtels, même si les dépenses des ménages sont inférieures de 51 % dans cette catégorie (tableau 2). Cette situation s'explique par la plus forte intensité des émissions liée à l'achat de carburants et de lubrifiants (0,624 kt/millions de dollars).

Tableau 1
Émissions canadiennes de gaz à effet de serre attribuables aux dépenses et à la consommation des ménages, 2004[p]

	Contribution aux émissions totales des ménages	
	kilotonnes	pourcentage
Émissions indirectes	209 249	65,0
Biens	137 074	42,6
Services	72 174	22,4
Émissions directes	112 478	35,0
Combustibles consommés à domicile	40 605	12,6
Consommation de carburants pour véhicules	71 873	22,3
Émissions intérieures totales de GES attribuables aux ménages	**321 727**	**100,0**

Source(s) :
Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Comptes des flux de matières et d'énergie, 2008.

Tableau 2
Achats de biens et services provoquant les plus importantes émissions indirectes des ménages, 2004[p]

	Émissions[1]	Contribution aux émissions indirectes totales des ménages	Dépenses personnelles[2]	Contribution aux dépenses totales	Intensité des émissions[3]
	kilotonnes	pourcentage	millions de dollars	pourcentage	kilotonnes par millions de dollars
Catégories de dépenses personnelles de la demande finale[4]					
Électricité	41 445	20	13 570	2	3,054
Aliments et boissons non alcoolisées	39 857	19	67 105	9	0,594
Services de restauration et d'hébergement	15 716	8	49 505	7	0,317
Carburants et lubrifiants pour véhicules	15 137	7	24 245	3	0,624
Sous-total	**112 155**	**54**	**154 425**	**21**	**…**

1. Émissions intérieures industrielles rattachées à la production de biens et services pour répondre à la demande des ménages.
2. Dépenses des ménages en biens et services de consommation, plus les frais d'exploitation des organismes privés sans but lucratif au service des ménages.
3. Émissions intérieures industrielles par unité de dépenses personnelles totales.
4. La demande finale dans le Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC) est divisée en 170 catégories, dont 52 sont liées aux dépenses personnelles des individus, des familles et des organismes privés à but non lucratif. Chacun des 719 biens et services du SCNC entre dans ces 52 catégories de dépenses personnelles.

Source(s) :
Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Comptes des flux de matières et d'énergie, 2008.
Statistique Canada, tableau CANSIM 380-0024, consulté le 12 novembre 2008.

L'adoption d'habitudes écologiques par la population canadienne

Avani Babooram, Centre canadien de la statistique juridique

La population canadienne entend souvent des messages sur divers thèmes environnementaux, comme les changements climatiques et la rareté des ressources, et beaucoup de ménages canadiens décident de favoriser la réduction, la réutilisation et le recyclage. L'étude qui suit analyse donc les données sur les habitudes des ménages afin de savoir comment ces décisions se traduisent par des actions concrètes.

L'étude porte sur six habitudes écologiques des ménages, soit l'usage de toilettes à faible débit, l'usage de pommes de douche à faible débit, l'usage d'ampoules fluorescentes compactes (AFC), le recyclage, le compostage et la réduction de la température[1]. Les ménages qui ont adopté entre quatre et six habitudes ont été considérés comme très actifs. Les ménages qui ont adopté de deux à trois habitudes ont été considérés comme moyennement actifs. Les ménages qui ont adopté une seule habitude ou qui n'en ont adopté aucune étaient considérés comme peu actifs.

En 2006, près de la moitié des ménages canadiens ont été très actifs pour l'ensemble des habitudes écologiques (45 %). Malgré d'éventuels obstacles financiers ou liés à l'accessibilité qu'ont pu éprouver les familles à faible revenu et les ménages en appartement lorsqu'il était question d'habitudes écologiques, 35 % des ménages ayant un revenu de 28 000 $ ou moins ont été très actifs. De la même façon, 22 % des locataires ont aussi été très actifs. Parmi les variables du revenu, de la scolarité et du mode d'occupation, c'est cette dernière qui a été la plus fortement associée à la très grande activité d'un ménage (voir les définitions dans l'encadré).

Le recyclage est l'habitude la plus répandue

Le taux de participation[2] au recyclage était le plus élevé des six habitudes (tableau 1), même si le

Ce que vous devriez savoir au sujet de la présente étude

L'enquête sur les ménages et l'environnement (EME) recueille de l'information sur divers thèmes environnementaux. Cette étude utilise les données environnementales et démographiques de l'EME de 2006 pour déterminer les types de ménages les plus actifs sur le plan environnemental.

Définitions

La **composition du ménage** renvoie à la structure par âge du ménage. Un enfant a moins de 18 ans, un membre du ménage en âge de travailler a entre 18 et 64 ans et une personne âgée a 65 ans ou plus.

Le **revenu** correspond au revenu annuel total du ménage avant impôt.

La **scolarité** renvoie au plus haut niveau d'études d'un membre du ménage.

Un **logement** appartient à l'une des catégories suivantes : les appartements; les immeubles à logements multiples, qui comprennent les maisons en rangées, en bandes et les duplex; et les maisons individuelles non attenantes.

Le **mode d'occupation** indique si les occupants sont propriétaires du logement ou s'ils le louent.

Le **recyclage** signifie le recours à des services de recyclage du papier, du plastique, du métal ou du verre par les ménages y ayant accès.

La **réduction de la température** correspond au réglage des thermostats programmables ou manuels à une température plus basse durant les heures de sommeil de la période de chauffage.

Méthodologie

L'analyse porte exclusivement sur les ménages ayant accès à au moins un type de recyclage et aux thermostats de leur logement. Les ménages qui ne connaissaient pas la réponse aux questions ou qui refusaient d'y répondre n'ont pas été inclus dans le numérateur, mais ils ont été inclus dans le dénominateur.

La régression logistique a servi à déterminer la force des associations entre les variables dépendantes et indépendantes, exprimées sous la forme de rapports de cotes. Les poids bootstrap ont été utilisés afin de calculer des intervalles de confiance de quatre-vingt-quinze pourcent pour les estimations.

Une matrice de corrélation a servi à déterminer la relation entre les variables indépendantes, et les décisions prises quant à l'exclusion de certaines variables indépendantes du modèle s'appuient sur la valeur des coefficients de corrélation.

1. Ces habitudes ont été retenues parce qu'elles sont accessibles à une part importante de la population canadienne et qu'elles sont reliées à divers enjeux environnementaux, comme la conservation de l'énergie, la conservation de l'eau et la réduction des déchets.
2. Le taux de participation ne correspond pas nécessairement au choix du ménage. Par exemple, le recyclage est obligatoire dans certaines municipalités, tout comme l'installation d'appareils comme des toilettes à faible débit dans les nouvelles constructions de certaines régions du pays.

Graphique 1
L'Île-du-Prince-Édouard compte le plus grand nombre de ménages très actifs, 2006

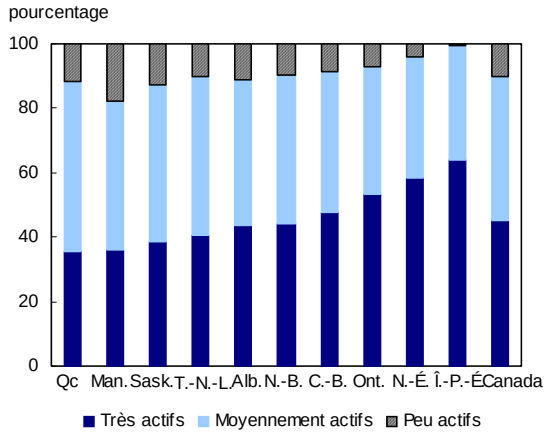

Source(s) :
Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006, totalisation spéciale.

recyclage exige un travail soutenu. L'adoption d'habitudes soutenues et répétitives, comme le recyclage, peut s'avérer plus difficile que la prise de mesures uniques, comme l'installation de toilettes à faible débit, parce qu'elle exige un engagement à plus long terme[3]. Pourtant, malgré ce fait, 97 % des ménages canadiens ayant accès à des services de recyclage les utilisent[4].

Le compostage a été l'habitude la moins répandue, et ce sont 30 % des ménages qui ont pratiqué cette activité en 2006. Ce faible taux de participation pourrait s'expliquer par l'apparente complexité du compostage ou l'absence de connaissances de base sur la procédure à suivre[5].

Les ménages de l'Île-du-Prince-Édouard sont les plus actifs

La grande majorité des ménages canadiens sont très actifs ou moyennement actifs. En général, 45 % des ménages ont été très actifs, 45 % ont été moyennement actifs et seulement 10 % ont été peu actifs (graphique 1).

L'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) a été la province la plus active. En effet, près des deux tiers de ses ménages (64 %) ont adopté au moins quatre habitudes écologiques (graphique 1). Il s'agit presque du double du taux de participation des ménages très actifs du Québec et du Manitoba, les deux provinces affichant les pourcentages de ménages très actifs les plus bas.

L'Î.-P.-É. a affiché le taux de participation le plus élevé pour le compostage et l'un des plus élevés pour le recyclage[6]. En revanche, l'Î.-P.-É. possédait l'un des taux de participation les plus bas pour les toilettes à faible débit, comparativement aux autres provinces (tableau 1).

Le Québec présente un taux de participation au recyclage assez élevé (95 %), mais il possède un taux de participation inférieur à ceux du Canada pour les AFC, les toilettes à faible débit et le compostage. En outre, les taux de participation du Manitoba, province affichant le pourcentage le plus élevé de ménages peu actifs, ont été inférieurs à ceux du Canada pour la plupart des habitudes[7] (tableau 1).

Les propriétaires sont plus susceptibles que les locataires d'adopter quatre habitudes écologiques ou plus

Les ménages en appartement ont été moins susceptibles d'être très actifs que les ménages ne vivant pas en appartement (tableau 2). Il existe un lien solide entre le type de logement et le mode d'occupation, car la majorité des ménages en appartement sont locataires et la majorité des ménages vivant dans un logement individuel non attenant sont propriétaires.

Les propriétaires ont été plus susceptibles d'être très actifs que les locataires (graphique 2). Parmi les variables du revenu, de la scolarité et du mode d'occupation, c'est cette dernière qui était la plus fortement associée à la très grande activité d'un

3. Doug McKenzie-Mohr, 2000, « Promoting sustainable behaviour: An introduction to community-based, social marketing », *Journal of Social Sciences*, vol. 56, nº 3: 543 à 554.
4. Avani Babooram et Jennie Wang, 2007, « Le recyclage au Canada », *EnviroStats*, nº 16-002-X au catalogue de Statistique Canada.
5. McKenzie-Mohr, 2000.
6. Le recyclage est obligatoire dans l'Î.-P.-É.
7. Les taux de participation du Manitoba étaient beaucoup plus bas que les taux de participation du Canada pour l'ensemble des habitudes, à l'exception de l'usage de toilettes à faible débit.

Tableau 1
Le taux d'adoption d'habitudes écologiques par les ménages, par province, 2006

	Pomme de douche à faible débit	Toilettes à faible débit	Ampoules fluorescentes compactes	Compostage	Recyclage	Réduction de la température
	pourcentage[1]					
Terre-Neuve-et-Labrador	58	27	53	23	94	62
Île-du-Prince-Édouard	55	27	59	92	99	59
Nouvelle-Écosse	54	30	60	71	99	58
Nouveau-Brunswick	55	31	61	37	96	48
Québec	59	29	48	14	95	55
Ontario	60	43	65	38	98	51
Manitoba	46	35	50	23	88	50
Saskatchewan	37	34	53	29	96	63
Alberta	49	41	59	24	96	59
Colombie-Britannique	53	35	65	31	99	56
Canada	**56**	**37**	**59**	**30**	**97**	**54**

1. Le pourcentage des ménages possédant un thermostat ou ayant accès à au moins un programme de recyclage.
Source(s) :
Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006, totalisation spéciale.

Tableau 2
Le niveau d'activité écologique, par type de logement, 2006

	Peu actifs	Moyennement actifs	Très actifs
	pourcentage		
Appartements	24	59	17
Immeubles à logements multiples	9	50	41
Maisons individuelles non attenantes	6	39	55

Note(s) :
Les autres types de logements, comme les habitations mobiles et les camps, sont exclus de l'analyse, car ils représentent une très petite partie de l'ensemble des logements.
Source(s) :
Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006, totalisation spéciale.

ménage. La cote[8] exprimant la possibilité d'une grande activité chez les propriétaires était trois fois plus élevée que chez les locataires.

Les locataires sont moins libres de remplacer des appareils tels que les toilettes et les pommes de douche. Puisque la majorité des ménages en appartement sont locataires[9], cela peut expliquer en partie le taux de participation inférieur à celui des autres types de logement. Toutefois, 22 % des locataires ont adopté au moins quatre habitudes (graphique 2).

Le pourcentage de ménages très actifs augmente avec le revenu et la scolarité

Le revenu et la scolarité sont des indicateurs importants pour déterminer si un ménage possède ou loue son logement, et ces facteurs expliquent en partie pourquoi les locataires sont plus susceptibles d'être moins actifs que les propriétaires. En moyenne, les Canadiens ayant un niveau de scolarité plus élevé possèdent un revenu plus

8. Les rapports de cotes servent à quantifier l'association entre une variable explicative (X) et un résultat dichotomique (Y). Voir l'encadré « Les rapports de cotes ».
9. Statistique Canada, 2007, *Recensement de la population de 2006*, nº 97-554-XCB2006026 au catalogue.

Les rapports de cotes

Les rapports de cotes servent à quantifier l'association entre une variable explicative (X) et un résultat dichotomique (Y).

Dans l'étude, les variables explicatives sont le type d'occupation, le revenu et la scolarité. Le résultat d'intérêt est le degré élevé d'activité d'un ménage (Y = 1). Si le ménage n'est pas très actif, il affiche une valeur Y = 0.

Un rapport de cotes est produit pour chaque catégorie d'une variable explicative. L'une des catégories sert de « catégorie de référence », et les rapports de cotes de la variable en question sont interprétés en fonction de cette catégorie de référence.

Rapport de cotes = cotes pour X_{cible}/cotes pour $X_{référence}$ =

$$\frac{(\text{probabilité } Y = 1 \text{ pour } X_{cible}/\text{probabilité } Y = 0 \text{ pour } X_{cible})}{(\text{probabilité } Y = 1 \text{ pour } X_{référence}/\text{probabilité } Y = 0 \text{ pour } X_{référence})}$$

Si le rapport de cotes est supérieur à 1, alors les cotes de l'événement sont supérieures pour le groupe cible.

Si le rapport de cotes est inférieur à 1, alors les cotes de l'événement sont supérieures pour le groupe de référence.

élevé[10], et le revenu du ménage a une incidence sur le mode d'occupation[11].

Des recherches antérieures ont également établi un lien entre le revenu et la scolarité, d'une part, et les habitudes écologiques, d'autre part. Par exemple, selon Kollmuss et Agyeman, les personnes ayant un revenu plus élevé disposent de ressources supplémentaires pour entreprendre des activités autres que la satisfaction de leurs besoins de base, et les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé sont plus susceptibles d'acquérir des connaissances sur les enjeux environnementaux[12].

Plus la tranche de revenu est élevée, plus le pourcentage des ménages très actifs est élevé (graphique 3). Soixante pourcent des ménages ayant un revenu supérieur à 100 000 $ ont été très actifs, comparativement à 35 % des ménages dont le revenu ne dépassait pas 28 000 $.

S'il existe un lien entre le revenu et le fait qu'un ménage adopte au moins quatre habitudes écologiques, la hausse du revenu n'augmente pas la probabilité qu'un ménage soit très actif autant que

Graphique 2
Les propriétaires sont plus susceptibles de devenir très actifs que les locataires, 2006

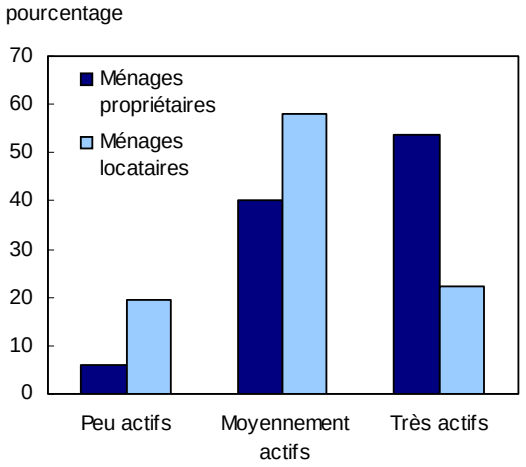

Source(s) :
Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006, totalisation spéciale.

ne le fait la propriété. En fait, la probabilité qu'un ménage ayant un revenu supérieur à 100 000 $ soit très actif n'équivalait qu'à une fois et demie celle qu'un ménage appartenant au groupe ayant les revenus les plus bas le soit également.

Comme pour le revenu, le pourcentage de ménages très actifs sur le plan environnemental augmentait avec le niveau de scolarité (graphique 4). La moitié des ménages comptant au moins un membre ayant un diplôme universitaire ont été très actifs, alors qu'un peu plus du tiers (34 %) des ménages ne comprenant aucun membre détenant un diplôme d'études secondaires ont adopté quatre habitudes ou plus.

L'écart le plus important survient entre les ménages dont au moins un membre a fait des études postsecondaires et ceux où le degré de scolarité le plus élevé ne dépassait pas le niveau secondaire. La probabilité qu'un ménage soit très actif a été 1,2 fois plus élevée chez les ménages dont au moins un membre avait fait des études postsecondaires que chez les ménages où le degré de scolarité le plus élevé ne dépassait pas le niveau secondaire.

10. Statistique Canada, 2006, *Indicateur de l'éducation au Canada : rapport du programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation*, n° 81-582-G au catalogue.
11. Statistique Canada, 2006, « Mesurer l'abordabilité du logement », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-X au catalogue, novembre 2006, vol. 11, n° 11.
12. Anja Kollmuss et Julian Agyeman, 2002, « Mind the gap: Why do people act environmentally and what are the barriers to pro-environmental behaviour? », *Environmental Education and Research*, vol. 8, nº 3: 239 à 260.

Graphique 3
Le pourcentage de ménages très actifs augmente avec le revenu, 2006

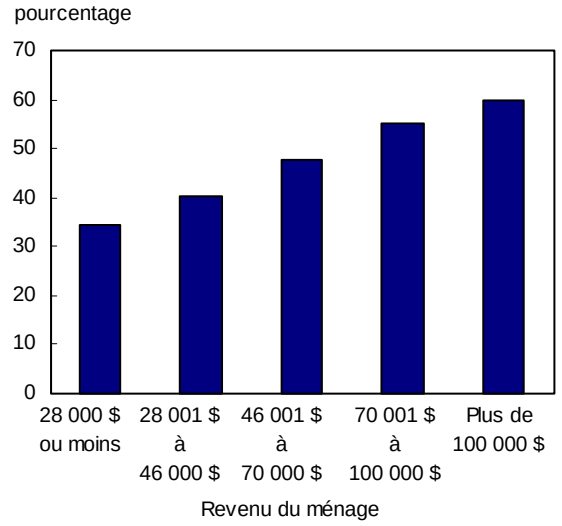

Note(s) :
Les données proviennent des répondants qui ont accepté de dévoiler leur revenu, soit un peu plus des trois quarts de l'échantillon. La comparaison entre les caractéristiques démographiques des répondants qui ont révélé leur revenu et celles des répondants qui ne l'ont pas fait n'a permis de relever aucune différence importante.
Source(s) :
Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006, totalisation spéciale.

La composition du ménage n'est pas reliée au niveau d'activité

Selon Kollmuss et Agyeman, les personnes qui disposent de plus de temps libre sont plus susceptibles de participer à des activités écologiques puisqu'elles ont davantage l'occasion de se consacrer à des causes sociales[13]. Les familles qui doivent prendre soin de leurs enfants ou de personnes âgées ont moins de temps libre que les autres types de ménages[14] et elles sont donc moins susceptibles d'être très actives sur le plan environnemental.

Toutefois, les résultats de l'Enquête sur les ménages et l'environnement montrent qu'il faut plutôt établir un lien entre le niveau d'activité et le type de logement qu'entre le niveau d'activité et la composition du ménage.

Graphique 4
Le pourcentage de ménages très actifs augmente avec la scolarité, 2006

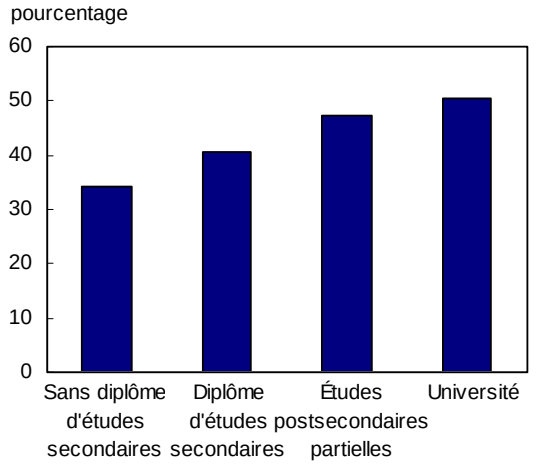

Source(s) :
Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006, totalisation spéciale.

Résumé

La majorité des ménages canadiens ont été moyennement actifs ou très actifs quant à l'adoption d'habitudes écologiques. Le mode d'occupation est la variable la plus fortement liée aux ménages très actifs, alors que le revenu et la scolarité sont un peu moins fortement associés au fait d'être très actifs.

Si l'on fait abstraction des différences entre ces facteurs démographiques, 45 % des ménages canadiens ont été très actifs sur le plan environnemental. Ces résultats révèlent que les Canadiens ont adopté des habitudes écologiques malgré les défis posés par le revenu, la scolarité, le type de logement et le mode d'occupation.

13. Kollmuss and Agyeman, 2002.
14. Robert Goodin, et coll., 2005, « The time-pressure illusion: discretionary time vs. free time », *Social Indicators Research*, vol. 73: 43 à 70.

Profil géographique de la production de fumier de bétail au Canada, 2006

Nancy Hofmann, Division des comptes et de la statistique de l'environnement

Le fumier[1] est un sous-produit de l'élevage du bétail et une source de nombreux éléments fertilisants précieux. L'azote et le phosphore sont des éléments fertilisants particulièrement importants pour la production végétale. Le fumier contient aussi de la matière organique, qui peut contribuer à réduire l'érosion des sols et accroître leur capacité de rétention d'eau.

S'il est vrai que le fumier offre de nombreux avantages, il peut aussi être une source de pollution entraînant des conséquences sur l'environnement et la santé humaine. Par exemple, les bactéries que l'on trouve dans le fumier ont contaminé l'eau potable des municipalités et des puits[2]. Le fumier peut aussi dégager des odeurs nuisibles (voir l'encadré « Contrôle des odeurs ».)

Ce que vous devriez savoir au sujet de la présente étude

La présente étude est fondée sur les données sur le bétail du Recensement de l'agriculture. Les données indiquent le nombre d'animaux sur les fermes le jour du recensement, le 16 mai 2006, et l'on considère que ce nombre demeure inchangé durant l'année, même si en réalité les cheptels de bétail fluctuent.

L'étude visait les vaches de boucherie, les génisses, les vaches laitières, les taureaux, les bouvillons, les veaux, les chevaux, les moutons, les agneaux, les chèvres, les porcs d'engraissement et de finition, les porcelets sevrés ou non, les truies, les verrats, les poulets à griller et à rôtir, les poules pondeuses, les poulettes et les dindes. D'autres animaux au Canada, comme les bisons, les chevreuils et les lapins, n'ont pas été inclus dans l'analyse, puisque leur contribution globale à la production totale de fumier est négligeable, et qu'il n'y a pas encore de consensus sur les coefficients de production de fumier à employer.

Méthodologie

Les stocks de bétail ont été multipliés par des coefficients pour estimer la production quotidienne de fumier par animal. Pour faciliter l'élaboration de ces coefficients, on a consulté Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), des universitaires, des experts-conseils et des organismes non gouvernementaux. L'adresse suivante renvoie à la liste des coefficients utilisés : www.statcan.gc.ca/pub/21-601-m/21-601-m2006077-fra.pdf. Les estimations de la production du fumier totalisées par AAC dans le *Service national d'information sur les terres et les eaux* sont légèrement différentes en raison de l'arrondissement des coefficients.

Les données du recensement sur le bétail ont été affectées aux bassins de drainage selon les procédures établies par AAC, avec le concours de la Division de l'agriculture de Statistique Canada. Voir : Définitions, sources de données et méthodes, 8012, Recensement de l'agriculture : agrégations des fermes de recensement aux géographies environnementales; ou Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2008, *Données interpolées du Recensement de l'agriculture pour les Pédo-paysages, Cadre Écologique et Aires de drainage du Canada,* http://www.agr.gc.ca/nlwis/index_f.cfm?s1=data_donnees&s2=details&page=ica-ira_plus.

Les estimations de la production de fumier sont normalisées selon la superficie totale du sous-sous-bassin de drainage (SSBD) pour permettre les comparaisons de la production totale de fumier entre les bassins de drainage de différentes tailles. Les estimations de l'intensité de la production de fumier qui en résultent, en kilogrammes par hectare, donnent des mesures comparables entre les différentes régions et au fil du temps. Cet indicateur de l'intensité de la production de fumier a déjà été produit pour 1996 et pour 2001, avec comparaisons aux données de 1981. Il faut tenir compte des unités de paysage biophysique, comme les bassins de drainage, les régions écologiques et le pédo-paysage, pour évaluer les indicateurs agro-environnementaux tels que l'intensité de la production de fumier.

La production de fumier peut avoir des conséquences non seulement au niveau des fermes, mais aussi sur d'autres régions du même bassin, qu'elles soient utilisées à des fins agricoles, urbaines ou autres. De plus, la petite taille du SSBD permet d'obtenir des renseignements localisés précieux, ce qui constitue un atout important pour l'équilibre des éléments fertilisants au niveau du bassin hydrologique.

Cadre du bassin de drainage

Le SSBD est l'unité la plus petite du Réseau hydrographique national du Canada. Les bassins de drainage, aussi appelés bassins hydrologiques ou bassins récepteurs, sont les zones communes de captage de drainage en surface. En 2006, du bétail se trouvait dans un peu moins de 400 de ces SSBD.

Limites

L'une des limites de l'analyse est que l'épandage du fumier peut être plus intensif dans certains SSBD que d'autres en raison de la superficie des terres agricoles adéquates disponibles. L'épandage du fumier peut se faire par des moyens mécaniques ou naturels, c'est-à-dire pendant le pâturage du bétail. De plus, il se peut que tout le fumier ne soit pas épandu dans les SSBD où il est produit. Une partie de ce fumier pourrait être exportée aux SSBD avoisinants.

1. Pour les besoins de l'article, le fumier englobe les excréments et l'urine du bétail.

2. Gouvernement de la Saskatchewan, 2007, *Illnesses from Water and Food*, www.health.gov.sk.ca/water-ecoli (site consulté le 26 septembre 2006).

Quelle est la quantité de fumier produite par animal?

En général, tous les types de bovins produisent de grandes quantités de fumier : les taureaux (42 kg/jour), les vaches de boucherie (37 kg/jour), les bouvillons (26 kg/jour), les génisses (24 kg/jour) et les veaux (12 kg/jour). Les vaches laitières sont les plus grandes productrices de fumier, à 62 kg par jour, ce qui représente environ 10 % du poids moyen d'une vache.

En revanche, les différentes catégories de porcs, y compris les porcelets sevrés, les truies, les verrats et les porcs de marché, produisent des quantités bien moindres de fumier, soit entre 1 et 4 kg par jour.

Parmi tous les types d'animaux à l'étude, la volaille produit les plus faibles quantités de fumier, chaque oiseau produisant moins d'un kilo de fumier par jour.

Source(s) :
Statistique Canada, 2006, *Profil géographique de la production de fumier au Canada, 2001,* n° 21-601-M au catalogue, www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?lang=fra&catno=21-601-M2006077 (site consulté le 1 décembre 2008).

Tableau 1
Changement dans la production de fumier, par type de bétail, 1981 et 2006

	1981	2006	Différence	Variation
	milliers de tonnes			pourcentage
Vaches de boucherie	47 195	68 153	20 958	44
Génisses	12 852	21 975	9 123	71
Veaux	16 819	22 305	5 486	33
Porcs	10 582	15 793	5 211	49
Chevaux	2 991	3 789	798	27
Volaille	3 929	4 688	758	19
Moutons	536	750	214	40
Bouvillons	16 961	17 101	141	1
Chèvres	85	168	83	97
Taureaux	4 104	3 775	-329	-8
Vaches laitières	40 212	22 463	-17 749	-44
Total	**156 265**	**180 960**	**24 694**	**16**

Source(s) :
Agriculture et Agroalimentaire Canada et Statistique Canada, totalisation spéciale, Recensement de l'agriculture, base des composantes géographiques de recensement, 2006.

Le présent article brosse le portrait de la production du fumier au Canada. Il n'a pas pour objet d'établir une corrélation entre la production de fumier et la qualité de l'environnement; il faudrait aussi tenir compte de bien d'autres facteurs, tels que le type de sol, le climat, les précipitations, la topographie et les

pratiques de gestion du fumier, dans l'analyse de questions environnementales comme la qualité de l'eau.

De 1981 à 2006, la production totale de fumier au Canada a augmenté de 16 %. L'intensité de la production de fumier, c'est-à-dire la quantité produite dans une région donnée, a grimpé dans environ la moitié des sous-sous-bassins de drainage (SSBD) à l'étude (voir l'encadré « Ce qu'il faut savoir sur la présente étude » pour de plus amples renseignements sur le cadre d'observation par SSBD).

Beaucoup de fumier, surtout des bovins

En 2006, le bétail canadien a produit environ un demi-million de tonnes de fumier par jour, ce qui représente plus de 180 millions de tonnes par an. De ce total, une proportion de 38 % provenait des vaches de boucherie, suivies des vaches laitières (12 %), des veaux (12 %), des génisses (12 %), des bouvillons (10 %), des porcs (9 %), de la volaille (3 %), des chevaux (2 %), des taureaux (2 %) et des moutons (moins de 1 %).

Hausse de la production de fumier : de 1981 à 2006

La production du fumier a progressé de 16 %, soit d'une quantité estimative de 25 millions de tonnes de 1981 à 2006, principalement en raison de la croissance du nombre de vaches de boucherie dans les fermes. La quantité de fumier produite par les vaches de boucherie a crû de 44 %, ou 21 millions de tonnes, entre 1981 et 2006 (tableau 1).

Contrôle des odeurs

Les odeurs générées par les activités agricoles, surtout le fumier, entraînent fréquemment des conflits entre les agriculteurs et leurs voisins sans vocation agricole. En Ontario, l'odeur est à l'origine de plus de la moitié des plaintes associées à l'agriculture reçues par le gouvernement, et le nombre de plaintes est en hausse. Parmi les composantes courantes associées au fumier de bétail, mentionnons le sulfure d'hydrogène et l'ammoniac. Ces composantes se retrouvent plus souvent dans le fumier de porc et de volaille.

Une façon d'atténuer ces plaintes consiste à maintenir une distance adéquate entre les installations agricoles et non agricoles. Divers facteurs influent sur la distance réelle de protection, notamment la taille et le type d'exploitation de bétail. En Ontario, par exemple, l'étable d'une exploitation de 1 800 porcs par année et dotée d'un système couvert de gestion du fumier se situerait, selon le minimum réglementaire, à une distance de protection d'environ 650 mètres des secteurs en zone résidentielle ou d'équipement collectif. En revanche, une ferme laitière composée de 60 vaches laitières et d'un réservoir ouvert pour liquides conserverait une distance de séparation de 394 mètres.

Source(s) :
Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales de l'Ontario, 2003, *Odour Control on Livestock and Poultry Farms,* Factsheet nº 03-111, www.omfra.gov.on.ca/english/engineer1facts/03-111.htm (site consulté le 23 septembre 2008).

La production de fumier a également augmenté pour les autres types de bétail en raison des hausses du nombre d'animaux. La production de fumier des génisses a grimpé de 9 millions de tonnes, celle des veaux, de 5,5 millions de tonnes et celle des porcs, de 5 millions de tonnes. Ces hausses de production de fumier ont été atténuées par les replis de la production de fumier par d'autres types de bétail, en particulier les vaches laitières, qui ont affiché une diminution de 44 % ou 18 millions de tonnes de fumier. Les améliorations de la productivité se traduisent par une production de lait accrue par vache, ce qui permet aux agriculteurs de réduire le nombre de vaches laitières tout en maintenant les mêmes niveaux de production laitière.

La production de fumier est concentrée dans certaines régions géographiques

La production de fumier s'est concentrée dans trois grands groupements en 2006 (carte 1). Ces groupements sont situés dans le centre et le sud de l'Alberta, le sud-ouest de l'Ontario et le sud-est du Québec. D'autres groupements plus petits à production élevée se trouvaient dans le sud du Manitoba, le sud de la Colombie-Britannique et à l'Île du-Prince-Édouard. La production moyenne de fumier dans tous les SSBD ayant du bétail s'est élevée à environ 1 070 kilogrammes de fumier à l'hectare (kg/ha).

Les bovins ont produit la grande partie du fumier dans les SSBD à plus forte production en Alberta, tandis que le fumier a été produit par un large éventail d'animaux, y compris la volaille, les bovins, les vaches laitières et les porcs, dans les SSBD à plus forte production du sud de l'Ontario et du Québec. Les porcs ont dominé la production de fumier dans le sud du Manitoba.

Les sous-sous-bassins de drainage de l'Ontario figurent parmi les plus grands producteurs de fumier

Dans l'ensemble, l'intensité de la production de fumier a augmenté dans la moitié des SSBD ayant du bétail de 1981 à 2006, tandis que l'autre moitié a enregistré un repli de la production du fumier à l'hectare.

Le bétail du SSBD de Maitland, en Ontario, situé à l'est du lac Huron, a produit le plus de fumier à l'hectare, soit 8 950 kg/ha (graphique 1). Les SSBD du cours supérieur de la Thames et du cours supérieur de la Grande, aussi en Ontario, ont été respectivement les deuxième et troisième en importance en matière de production de fumier.

Plusieurs des SSBD produisant le plus de fumier se trouvent en Ontario. En effet, parmi les cinq SSBD du pays qui ont affiché des niveaux de production supérieurs à 6 000 kg/ha, quatre sont en Ontario.

Graphique 1
L'Ontario regroupe plusieurs des 10 sous-sous-bassins de drainage les plus grands producteurs de fumier en 2006

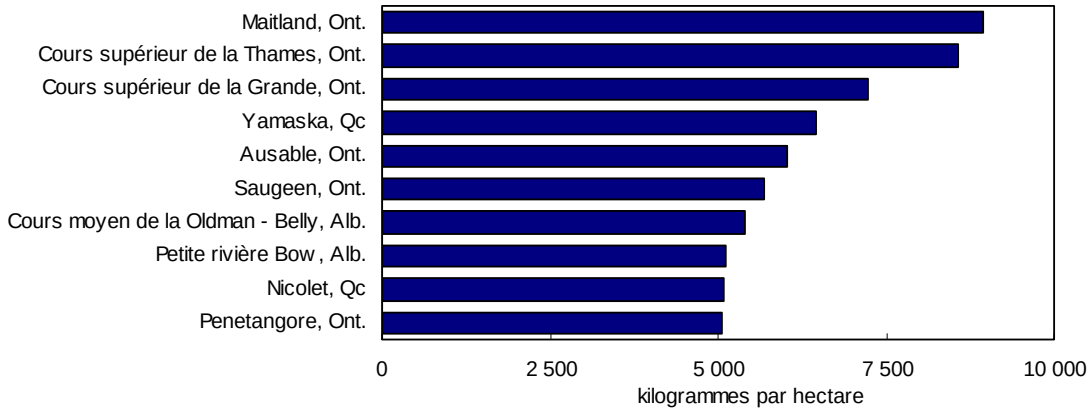

Source(s) :
Agriculture et Agroalimentaire Canada et Statistique Canada, totalisation spéciale, Recensement de l'agriculture, base des composantes géographiques de recensement, 2006.

Graphique 2
Les sous-sous-bassins de drainage de l'Alberta ont affiché la plus forte hausse de la production de fumier à l'hectare de 1981 à 2006

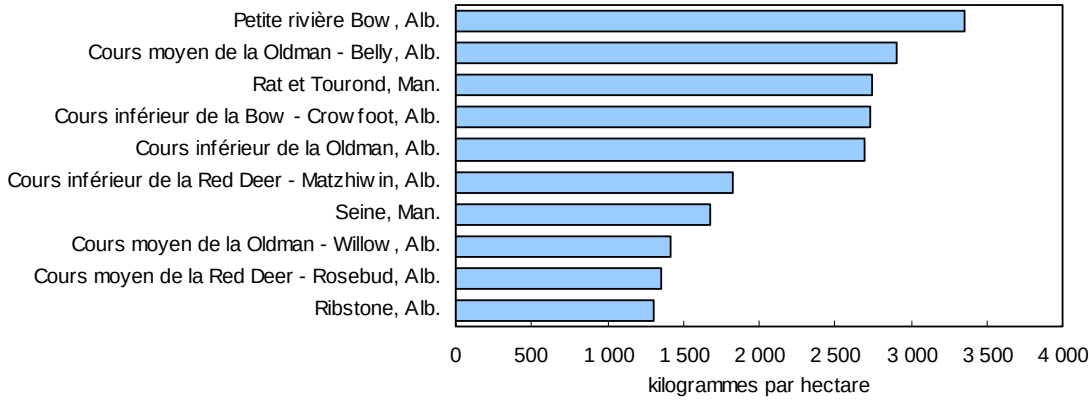

Source(s) :
Agriculture et Agroalimentaire Canada et Statistique Canada, totalisation spéciale, Recensement de l'agriculture, base des composantes géographiques de recensement, 2006.

Les SSBD où sont survenues les augmentations les plus prononcées de la production de fumier à l'hectare entre 1981 et 2006 se trouvent principalement en Alberta. Le SSBD de Petite rivière Bow a enregistré l'augmentation la plus prononcée, soit environ 3 350 kg/ha (sa production étant passée de 1 750 kg/ha en 1981 à 5 100 kg/ha en 2006). Dans l'ensemble, huit SSBD de l'Alberta ont figuré parmi les dix SSBD ayant enregistré les augmentations les plus prononcées de l'intensité de la production de fumier (graphique 2).

Les hausses survenues en Alberta ont été largement attribuables à l'augmentation du nombre de bovins. À Petite rivière Bow, par exemple, 30 % de la croissance de la production de fumier a été attribuable à un plus grand nombre de bouvillons, qui ne représentent pourtant qu'un type de bovins. L'augmentation du nombre de porcs a été à l'origine des hausses constatées dans le sud du Manitoba.

Carte 1
Intensité de la production de fumier, par sous-sous-bassin de drainage, 2006

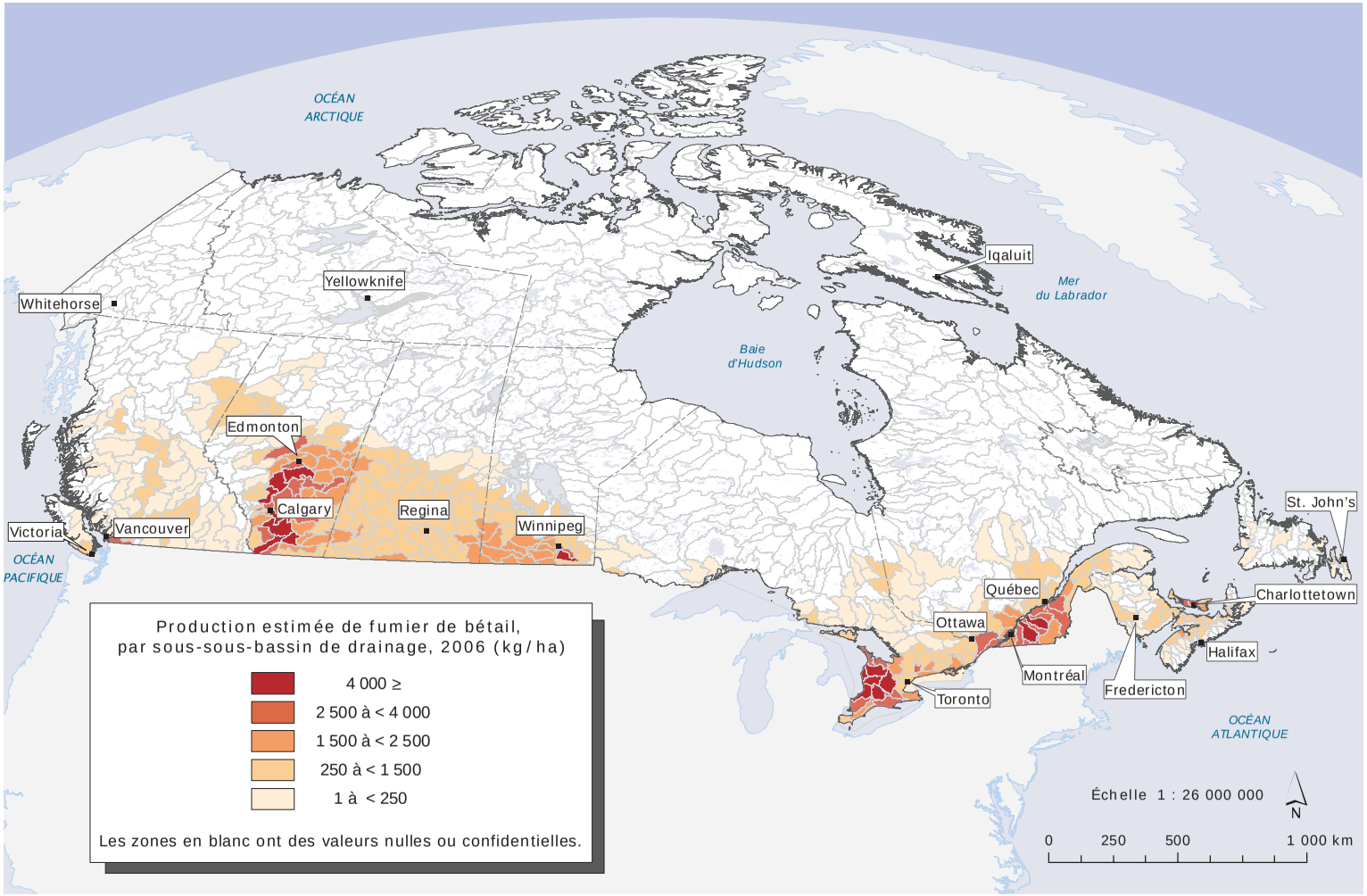

Source(s) :
Agriculture et Agroalimentaire Canada et Statistique Canada, totalisation spéciale, Recensement de l'agriculture, base des composantes géographiques de recensement, 2006.

Consommation d'eau par les ménages et services d'assainissement

Terence Nelligan, Division des comptes et de la statistique de l'environnement

Lorsqu'il est question de la conservation de l'eau et d'autres pratiques connexes, les comportements des ménages qui ont accès à un service d'eau public sont-ils les mêmes que ceux des ménages qui sont raccordés à un réseau privé? Les ménages qui utilisent une fosse septique l'entretiennent-ils de manière à protéger l'environnement? Nous nous intéressons ici à ces questions dans le contexte de l'Enquête de 2006 sur les ménages et l'environnement.

Les ménages qui ont des services d'eau et d'assainissement privés n'ont pas de comportements différents de ceux qui ont des services publics

En 2006, un peu plus des trois quarts des ménages canadiens ont obtenu des services d'eau et d'assainissement auprès des services publics, tandis que 15 % d'entre eux ont eu accès à un réseau privé, soit un puits et une fosse septique. Une petite partie des ménages ont eu recours à une combinaison de services publics et privés (tableau 1).

Certains services publics disposent de programmes d'économie des ressources en eau destinés à réduire la demande. Par exemple, des rabais sont offerts pour le remplacement des vieilles toilettes par des modèles qui utilisent moins d'eau[1]. On estime que les toilettes (31 %) et les douches (19 %) consomment environ la moitié de l'eau utilisée à l'intérieur d'une maison[2]. C'est pourquoi l'utilisation de pommes de douche à débit réduit et de toilettes à volume réduit sont des pratiques essentielles de conservation de l'eau. Plus des deux tiers (69 %) des ménages ont utilisé ces pratiques de conservation en 2006, indépendamment du fait qu'ils soient raccordés à des services d'eau et d'assainissement publics ou privés[3].

La quantité de peintures et d'autres substances toxiques déversées dans les éviers et les lavabos peut aussi avoir une incidence sur la qualité des eaux d'égouts[4]. En 2006, 3 % des ménages des deux groupes ont rejeté des résidus spéciaux comme de la peinture et des médicaments périmés dans les toilettes[5].

La plupart des propriétaires d'une fosse septique ont effectué un entretien de routine

Selon les estimations d'Environnement Canada, 15 400 tonnes d'azote et 1 900 tonnes de phosphore ont été libérées des fosses septiques des Canadiens en 1996. Ces substances peuvent être des sources de contamination des eaux souterraines et, en définitive, des eaux de surface[6].

Les répercussions environnementales d'une fosse septique peuvent être atténuées par une installation bien réalisée et un entretien approprié. Selon la Société canadienne d'hypothèque et de logements (SCHL), les fosses septiques doivent être vidées tous les trois à cinq ans ou lorsque le tiers du volume des fosses est constitué de matières solides[7]. À l'échelle du pays, 6 % des ménages ont déclaré n'avoir jamais vidé ni entretenu leur fosse septique. La majorité de ces ménages ont cependant déclaré une fréquence d'entretien conforme aux recommandations de la SCHL. Le quart des ménages ont déclaré entretenir leur système au moins tous les quatre ans, 43 % d'entre eux ont déclaré le faire tous les deux ou trois ans, 17 % une fois l'an et 4 % plus d'une fois par année

1. Ville de Toronto, 2008, *WaterSaver Rebate Programs,* www.toronto.ca/watereff/rebate_programs.htm (site consulté le 11 septembre 2008).
2. Peter W. Mayer et William B. DeOreo, 1999, *Residential End Uses of Water*, American Water Works Association Research Foundation, Denver.
3. Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006, totalisation spéciale.
4. Environnement Canada, 2001, *État des effluents urbains au Canada,* http://www.ec.gc.ca/soer-ree/Francais/soer/MWWE.pdf (site consulté le 22 octobre 2008).
5. Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006, totalisation spéciale. Inclut les résidus jetés dans le tuyau de renvoi, l'égout, la toilette ou le sol.
6. Environnement Canada, 2001, *Les éléments nutritifs dans l'environnement canadien*, http://www.ec.gc.ca/soer-ree/Francais/SOER/nutrients.cfm#four_sub1 (site consulté le 22 septembre 2008).
7. Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2008, *Votre installation septique*, http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/enlo/enre/enre_009.cfm (site consulté le 29 mai 2008).

(tableau 2). La fréquence d'entretien peut également dépendre du type de système septique installé : les réservoirs doivent être vidés plus souvent que les systèmes septiques. Le nombre et le type de systèmes d'égoûts privés au Canada varient en fonction de la nature du sol ainsi que des normes provinciales.

Tableau 1
Ménages et combinaisons de services d'eau et d'assainissement

	Utilisent l'alimentation en eau municipale		Utilisent une source d'alimentation en eau non municipale	
	Utilisent le réseau d'égout municipal	Utilisent une fosse septique privée	Utilisent le réseau d'égout municipal	Utilisent une fosse septique privée
	pourcentage			
Terre-Neuve-et-Labrador	72	7	F	17
Île-du-Prince-Édouard	38	F	7[E]	53
Nouvelle-Écosse	48	2[E]	9[E]	40
Nouveau-Brunswick	47	F	9[E]	41
Québec	75	7[E]	1[E]	15
Ontario	79	4	1[E]	14
Manitoba	72	4[E]	3[E]	17
Saskatchewan	80	3[E]	F	13
Alberta	84	1[E]	F	12
Colombie-Britannique	77	9	F	10
Canada	**76**	**5**	**1**	**15**

Note(s) :
Les chiffres représentent un pourcentage de l'ensemble des ménages qui ne vivent pas dans un appartement.
Certains répondants ont répondu « Ne sait pas » ou « Autre ». Cette part de répondants ne figure pas ci-dessus et par conséquent, le total des rangées ne correspond pas nécessairement à 100 %.
Source(s) :
Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006, totalisation spéciale.

Tableau 2
Fréquence d'entretien de la fosse septique, 2006

	Plus d'une fois l'an	Une fois l'an	Une fois tous les deux ou trois ans	Une fois tous les quatre ans ou plus	Jamais
	pourcentage				
Terre-Neuve-et-Labrador	F	F	25	42	17
Île-du-Prince-Édouard	F	10	44	33	F
Nouvelle-Écosse	F	7	36	41	8
Nouveau-Brunswick	F	F	45	32	F
Québec	3[E]	19	62	11	F
Ontario	2[E]	10	42	33	6
Manitoba	21[E]	55	16	F	F
Saskatchewan	F	55	17	F	F
Alberta	8[E]	38	31	13	F
Colombie-Britannique	F	10	37	33	10[E]
Canada	**4**	**17**	**43**	**25**	**6**

Note(s) :
Les chiffres représentent un pourcentage de l'ensemble des ménages qui ne vivent pas dans un appartement.
Certains répondants ont répondu « Ne sait pas » ou « Autre ». Cette part de répondants ne figure pas ci-dessus et par conséquent, le total des rangées ne correspond pas nécessairement à 100 %.
Source(s) :
Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006, totalisation spéciale.

Ampoules décoratives éconergétiques

Chris Birrell, Division des comptes et de la statistique de l'environnement

Ces dernières années, les diodes électroluminescentes (DEL) sont devenues une solution de rechange éconergétique aux ampoules incandescentes classiques. L'éclairage décoratif du temps des fêtes se prête tout particulièrement à la technologie des DEL.

Les autorités provinciales en matière d'énergie déclarent que les ampoules décoratives à DEL peuvent s'avérer 90 % plus efficaces[1] que les ampoules classiques, qu'elles durent au moins dix fois plus longtemps, sont moins fragiles et réduisent le risque d'incendie[2]. Il existe des programmes municipaux et provinciaux dans tout le pays qui encouragent les gens à remplacer leurs ampoules classiques par des chapelets de DEL[3, 4].

Près de 30 % des ménages canadiens ont déclaré utiliser des ampoules décoratives à DEL en 2007[5]. La composition des ménages influe sur l'utilisation de cette technologie relativement nouvelle. Un peu

Graphique 1
Davantage d'ampoules décoratives à DEL[1] dans les ménages avec des enfants et des adultes en âge de travailler, 2007

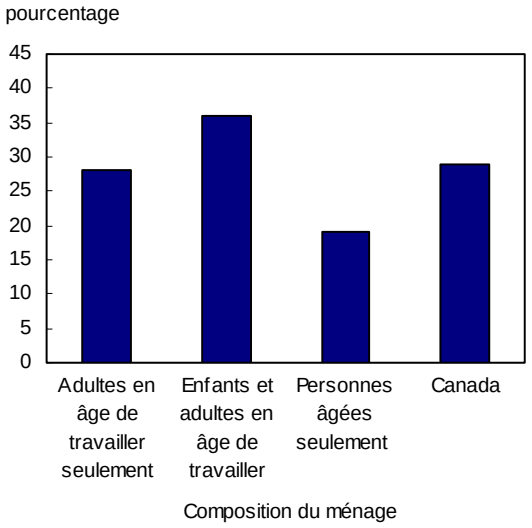

1. Diodes électroluminescentes.
Source(s) :
Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2007, totalisation spéciale.

Graphique 2
Les ménages avec enfants vivant dans des logements individuels non attenants sont plus susceptibles d'utiliser des chapelets d'ampoules à DEL[1], 2007

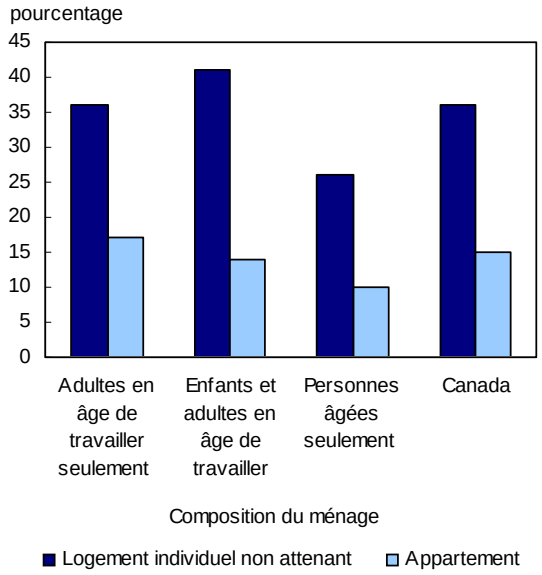

1. Diodes électroluminescentes.
Source(s) :
Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2007, totalisation spéciale.

1. Ontario Power Authority, 2008, *Trucs et conseils,* http://french.everykilowattcounts.com/tools-and-tips/ (site consulté le 13 août 2008).
2. BC Hydro, 2007, *Lighting for the Holiday Season,* http://www.bchydro.com/etc/medialib/internet/documents/Power_Smart_FACT_sheets/FACTS_Holiday_Lighting.Par.0001.File.FACTS_holiday_lighting.pdf (site consulté le 5 novembre 2008).
3. Saint John Energy, 2007, *Saint John Energy launches LED Holiday Lighting Campaign*, www.sjenergy.com/Inside_Saint_John_Energy/newsreleases.htm (site consulté le 13 août 2008).
4. Gouvernement de Terre-Neuve et Labrador, Natural Resources Environment and Conservation, 2007, *Holiday Lightswitch Officially Launched,* www.releases.gov.nl.ca/releases/2007/nr/1127n08.htm (site consulté le 13 août 2008).
5. Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2007, totalisation spéciale. Les données présentées ici sont tirées de l'Enquête de 2007 sur les ménages et l'environnement, qui sera l'objet d'une diffusion plus complète au début de 2009.

plus du tiers des ménages composés d'adultes en âge de travailler et d'enfants[6] ont recours à un éclairage à DEL (graphique 1).

Les différences entre les groupes deviennent encore plus évidentes quand on tient compte du type de logement occupé. Le Recensement de 2006 a permis de constater qu'un peu plus de la moitié des 12,4 millions de logements privés au Canada sont des logements individuels non attenants et qu'un peu plus du quart des logements sont des appartements[7]. Quant aux ménages composés d'adultes en âge de travailler et d'enfants, 41 % de ceux qui vivaient dans des logements individuels non attenants ont utilisé des ampoules décoratives à DEL, par rapport à 14 % de ceux qui vivaient en appartement (graphique 2).

6. Les enfants sont définis comme ayant moins de 18 ans. Les adultes en âge de travailler ont de 18 à 64 ans et les personnes âgées ont plus de 64 ans.
7. Statistique Canada, 2007, *Profils des communautés de 2006, Recensement de 2006,* n° 92-591-X.

Indicateurs de développement durable et de l'environnement

Tableau 1
Indicateurs relatifs à la population

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Population (nombre)[1]	31 372 587	31 676 077	31 995 199	32 312 077	32 649 482	32 976 026
Variation en pourcentage	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Population de 65 ans et plus (pourcentage du total)	12,7	12,8	13,0	13,1	13,2	13,4
Population urbaine (pourcentage du total)	..	..	..	..	80,2	..
Densité de la population (au kilomètre carré)	3,5	3,5	3,5	3,6	3,6	3,7

1. Les données de population sont fondées sur le programme des estimations de la population, à l'exception des données sur la population urbaine, qui sont tirées du Recensement de la population.

Source(s) :
Statistique Canada, tableau CANSIM 051-0001, site consulté le 5 novembre 2008.
Statistique Canada, 2007, *Chiffres de population et des logements - Faits saillants en tableaux, Recensement de 2006,* www12.statcan.ca/francais/census06/data/popdwell/Tables.cfm (site consulté le 5 novembre 2008).

Tableau 2
Indicateurs relatifs à l'économie

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Produit intérieur brut (millions de dollars enchaînés de 2002)	1 152 905	1 174 592	1 211 239	1 246 064	1 284 819	1 319 681
Variation en pourcentage	2,9	1,9	3,1	2,9	3,1	2,7
Par personne (dollars enchaînés de 2002)	36 749	37 081	37 857	38 563	39 352	40 019
Indice des prix à la consommation (2002 = 100)	100,0	102,8	104,7	107,0	109,1	111,5
Taux de chômage (pourcentage)	7,7	7,6	7,2	6,8	6,3	6,0

Source(s) :
Statistique Canada, tableaux CANSIM 380-0017, 051-0001, 326-0021 et 282-0002, site consulté le 5 novembre 2008.

Tableau 3
Indicateurs sociaux

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Dépenses moyennes des ménages[1] (dollars courants)						
Total	59 439	60 088	62 464	65 575	67 736	..
Eau et égouts	185	202	204	211	221	..
Électricité	993	1 026	1 040	1 070	1 111	..
Alimentation	6 553	6 618	6 772	6 978	7 046	..
Essence et autres carburants	1 690	1 665	1 854	2 024	2 079	..
Dépenses personnelles en biens et services de consommation (millions de dollars enchaînés de 2002)	655 722	675 443	697 566	723 181	754 179	788 224
Déchets résidentiels						
Production par personne (kilogrammes)	358	..	385	..	398	..
Élimination (tonnes)	8 446 766	..	8 961 583	..	9 238 376	..
Élimination par personne (kilogrammes)	269	..	280	..	283	..
Recyclage (tonnes)	2 789 669	..	3 363 803	..	3 744 843	..
Recyclage par personne (kilogrammes)	89	..	105	..	115	..
Taux de recyclage (pourcentage de la production des déchets)	25	..	27	..	29	..
Distance parcourue par les véhicules légers[2] (millions de kilomètres)	290 320	286 803	285 164	289 717	296 871	300 203
Asthme (pourcentage de la population âgée de 12 ans et plus)	..	8,4	..	8,3	..	..

1. Les données sur des dépenses moyennes des ménages sont fondées sur l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM). Pour plus de renseignements sur les différences entre l'EDM et les données sur les dépenses personnelles, veuillez voir : Statistique Canada, 2008, *Guide des comptes des revenus et dépenses*, n° 13-017-X au catalogue.
2. Distance parcourue par tous les véhicules pesant moins de 4,5 tonnes, excluant les territoires.

Source(s) : Statistique Canada, tableaux CANSIM 203-0001, 203-0003, 203-0002, 203-0007, 380-0017, 153-0041, 153-0042, 051-0001, 405-0063 et 105-0400, site consulté le 5 novembre 2008.

Tableau 4
Indicateurs relatifs à l'énergie

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Énergie primaire disponible (térajoules)	11 163 501	11 478 526	11 527 500	11 307 113	11 216 025	..
Énergie primaire et secondaire (térajoules)						
Exportations	9 491 341	9 444 883	9 810 695	9 641 137	9 786 984	..
Consommation résidentielle	1 286 677	1 338 166	1 313 015	1 296 644	1 250 283	..
Réserves établies, stock de fermeture[1]						
Pétrole bitumineux (millions de mètres cubes)	1 840	1 720	1 660	1 620	3 340	3 500
Pétrole brut (millions de mètres cubes)	606,1	590,0	603,8	752,3	712,6	..
Gaz naturel (milliards de mètres cubes)	1 529,6	1 469,5	1 497,5	1 553,7	1 577,7	..
Réserves récupérables, stock de fermeture[1]						
Charbon (millions de tonnes)	4 485,3	4 423,1	4 404,2	4 315,6	4 468,8	4 395,1
Uranium (tonnes)	439 000	429 000	444 000	431 000	423 400	..
Production totale d'électricité (mégawatts-heures)	578 728 900	564 218 465	571 291 905	597 810 875	585 097 531	603 572 420
Hydro (pourcentage du total)	59,8	59,0	58,7	60,1	60,0	60,6
Nucléaire (pourcentage du total)	12,3	12,5	14,9	14,5	15,8	14,6
Production d'électricité à partir de combustibles fossiles et autres combustibles (pourcentage du total)	27,9	28,5	26,4	25,4	24,2	24,8
Dépenses en recherche et développement (R-D)						
R-D du secteur privé dans l'énergie alternative (millions de dollars constants de 1997)	196	204	..	..	..	..

1. La taille des réserves à la fin de l'année.

Source(s) :
Statistique Canada, tableaux CANSIM, 128-0009, 153-0012, 153-0013, 153-0014, 153-0017, 153-0018, 153-0019 et 127-0001, site consulté le 5 novembre 2008.
Chiru, Radu, 2006, « Recherche et développement en nouvelles technologies énergétiques dans le secteur privé », *Analyse en bref,* n° 11-621-M au catalogue de Statistique Canada.

Tableau 5
Indicateurs relatifs à l'environnement et aux ressources naturelles

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) (mégatonnes d'équivalent de dioxyde de carbone)	717	741	743	734	721	..
Émissions de GES par habitant (tonnes)	22,9	23,4	23,2	22,7	22,1	..
Émissions de GES selon la demande finale						
Total des ménages[1] (mégatonnes d'équivalent de dioxyde de carbone)	420	430	418[p]	..	..	..
Total des ménages, par habitant (tonnes)	13,4	13,6	13,1[p]	..	..	..
Directes des ménages[2] (mégatonnes d'équivalent de dioxyde de carbone)	110	113	112[p]	..	..	..
Indirectes des ménages[3] (mégatonnes d'équivalent de dioxyde de carbone)	310	317	306[p]	..	..	..
Exportations (mégatonnes d'équivalent de dioxyde de carbone)	268	268	270[p]	..	..	..
Anomalies de température annuelles[4], Canada (degrés Celsius)	0,6	1,1	0,1	1,7	2,4	0.9
Valeur de certaines ressources naturelles (millions de dollars courants)						
Terres	1 013 754	1 095 419	1 227 819	1 358 968	1 506 869	1 675 870
Bois	303 278	297 474	311 771	290 511	275 462	263 459
Actifs souterrains	375 276	465 083	566 179	807 913	938 630	1 008 028
Dépenses moyennes des fermes au chapitre des pesticides (dollars courants)	6 228	7 232	7 602	7 792	8 268	..
Qualité de l'air[5]						
Ozone (données pondérées selon la population, parties par milliard)	40	39	35	38	..	..
$P_{2,5}$ (données pondérées selon la population, microgrammes par mètre cube)	10	9	9	9	..	..

1. Les émissions totales de gaz à effet de serre par les ménages est la somme des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre par les ménages.
2. La mesure des émissions directes de gaz à effet de serre comprend les émissions de gaz à effet de serre associées à la consommation de l'énergie dans la maison et les voitures privées.
3. La mesure des émissions indirectes de gaz à effet de serre comprend les émissions de gaz à effet de serre provenant du secteur des entreprises associées à la fabrication des biens et services qui sont achetés par les ménages. Une estimation est faite des émissions provenant des entreprises étrangères lors de la fabrication des biens et services importés qui sont achetés par les ménages canadiens.
4. Anomalies par rapport à la température normale de 1951 à 1980.
5. L'ozone troposphérique et les particules fines ($P_{2,5}$) sont deux des principaux éléments du smog qui sont associés à des effets sur la santé allant des problèmes respiratoires mineurs jusqu'à des hospitalisations et des décès prématurés. Des études indiquent que des effets néfastes sur la santé peuvent se produire même si seulement de faibles concentrations de ces polluants se trouvent dans l'air. Les données annuelles sont révisées d'après la dernière édition du rapport des *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement*.

Source(s) :
Statistique Canada, tableaux CANSIM 153-0046, 051-0001, 378-0005 et 002-0044, site consulté le 5 novembre 2008.
Environnement Canada, 2008, *Inventaire canadien des gaz à effet de serre pour 2006 : Résumé des tendances,* www.ec.gc.ca/pdb/ghg/inventory_report/2006/som-sum_fra.cfm (site consulté le 5 novembre 2008).
Environnement Canada, 2006, *Bulletin des tendances et des variations climatiques*, www.msc-smc.ec.gc.ca/ccrm/bulletin/annual06/national_f.cfm (site consulté le 5 novembre 2008).
Environnement Canada, Statistique Canada et Santé Canada, 2007, *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement*, n° 16-251-X au catalogue de Statistique Canada.
Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Comptes des flux de matières et d'énergie.

Mises à jour

Nouvelles diffusions

Dépenses de protection de l'environnement du secteur des entreprises

Cette publication renfermera les données provisoires de l'Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement de 2006. Les estimations des dépenses de protection de l'environnement, par industrie et par province, engagées par les entreprises canadiennes en réponse aux règlements, aux conventions ou aux accords volontaires en matière de protection de l'environnement, seront présentées. Les estimations comprendront les dépenses d'équipement et de fonctionnement engagées pour la lutte contre la pollution, la prévention de la pollution, les évaluations et les vérifications environnementales ainsi que les activités de surveillance de l'environnement.

Diffusé le 17 novembre 2008 (n° 16F0006X au catalogue de Statistique Canada)

Trousse de l'enseignant — L'activité humaine et l'environnement

La publication annuelle *L'activité humaine et l'environnement* présente les enjeux environnementaux selon une perspective canadienne. Chaque numéro comprend un article de fond sur une question environnementale qui préoccupe les Canadiens, ainsi qu'un recueil de cartes, de tableaux et de graphiques. Un plan de leçon rattaché à un article spécialisé publié en 2007 et 2008, intitulé « les changements climatiques au Canada » a été ajouté aux ressources éducatives de Statistique Canada et sera utile pour les enseignants. Ce plan de leçon s'adresse aux classes de niveau intermédiaire et secondaire en géographie, en sciences et en études environnementales et contient quatre feuilles d'activités et cinq devoirs.

Disponible à : www.statcan.gc.ca/kits-trousses/edu01f_0000-fra.htm

Tableaux CANSIM et mises à jour

CANSIM est la principale base de données socioéconomiques de Statistique Canada.

Les tableaux suivants ont été versés dans CANSIM :

Tableau CANSIM 153-0052, Dépenses en immobilisations et d'exploitation au chapitre de la protection de l'environnement, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le type d'activité, Canada

Tableau CANSIM 153-0053, Dépenses en immobilisations et d'exploitation au chapitre de la protection de l'environnement, selon le type d'activité, Canada, provinces et territoires

Tableau CANSIM 153-0054, Répartition des dépenses en immobilisations visant les procédés de lutte contre la pollution (procédés en bout de chaîne) et la prévention de la pollution, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le type de milieu environnemental, Canada

Tableau CANSIM 153-0055, Répartition des dépenses en immobilisations visant les procédés de lutte contre la pollution (procédés en bout de chaîne) et la prévention de la pollution, selon le type de milieu environnemental, Canada, provinces et territoires

Tableau CANSIM 153-0056, Dépenses en immobilisations et d'exploitation au chapitre de la protection de l'environnement, selon le type d'activité et la taille de l'établissement, Canada

Tableau CANSIM 153-0057, Certaines caractéristiques démographiques, Canada, écozones et écorégions peuplées

Tableau CANSIM 153-0058, Certaines activités agricoles, Canada, écozones et écorégions avec agriculture

Publications à venir

Enquête sur les ménages et l'environnement, 2007

Statistique Canada mène l'Enquête sur les ménages et l'environnement tous les deux ans et mesure les comportements des ménages en ce qui a trait à l'environnement. Cette enquête réunit de l'information qui peut être utilisée pour mesurer les changements dans les pratiques environnementales au niveau des ménages. Les sujets abordés comprennent la conservation de l'énergie et de l'eau, les sources d'eau potable et le traitement de l'eau, le recyclage et les pratiques de réduction des déchets, la qualité de l'air à l'intérieur et à l'extérieur des logements, l'utilisation de véhicules

automobiles à essence et l'utilisation et l'élimination de substances éventuellement dangereuses dans les ménages.

Diffusion sous peu (n° 11-526-X au catalogue de Statistique Canada)

Nouveaux développements

Enquête sur les ménages et l'environnement : supplément sur l'énergie

John Marshall, Division des comptes et de la statistique de l'environnement

Le cycle de collecte de 2007 de l'Enquête sur les ménages et l'environnement (EME) s'est déroulé d'octobre 2007 à février 2008. L'information sur les comportements environnementaux des ménages, l'équipement et les pratiques environnementales a été recueillie auprès d'environ 22 000 ménages. Les résultats de ce cycle d'enquête seront publiés au début de 2009.

Un nouveau supplément sur l'utilisation de l'énergie a été ajouté à l'EME. Ce supplément couvre l'information sur les caractéristiques des logements, les appareils ménagers, les appareils électriques, l'équipement de chauffage et de refroidissement, ainsi que sur l'utilisation et la consommation de l'énergie (par exemple, l'électricité, le gaz naturel, le mazout, le propane). Ce supplément est une initiative conjointe de Statistique Canada et de Ressources naturelles Canada.